



Liminaire *FS - CSA local de la direction des Vosges du 18 octobre 2023*

Monsieur le Président

Cette Formation Spécialisée, dans le cadre du CSAL, se tient dans un contexte économique et social complexe avec les sujets de pouvoir d'achat, d'évolution de la rémunération avec la notion de mérite en filigrane et une nouvelle évolution de la DGFIP avec la déclinaison du Cadre d'objectifs et de moyens pour les années 2023/2027.

A tout cela, ajoute de l'anxiété aux agents.es de la DGFIP et par déclinaison, aux agents.es de la DDFIP des Vosges.

Se pose la question : « Quel avenir dans la Fonction Publique ? »

« Quels avenir à la DGFIP ? »

À ce contexte, à plus d'un titre anxiogène pour les personnels, de défiance envers les responsables administratifs, s'ajoute les négociations concernant les accords santé et prévoyance au niveau fonction publique et ministériel.

A ce titre, les fonctionnaires devenant pensionnés.es de l'État (et non retraités.es) sont liés.es à vie avec la collectivité. C'est pourquoi l'État a le devoir de protection de santé et prévoyance absolue envers ces agents.es, actifs ou actives et retraités.es et cela doit être garantie par une complète solidarité intergénérationnelle.

De plus, nous mettons l'accent sur les dysfonctionnement des applicatifs dont GMBI, par exemple, le plus récent, qui polluent les conditions de travail des personnels afin d'assurer, à bout de bras, notre service public déjà très dégradé.

Au plan local, se dévoilent beaucoup de problèmes.

En effet, les évènements récents de l'assassinat terroriste de Dominique BERNARD, professeur de lettre au lycée Gambetta-Carnot d'ARRAS ou des actes terroristes isolés de Belgique, marquent à nouveau de réelles inquiétudes des agents de la DDFIP des Vosges.

Aussi, il faudra réexaminer les accès à nos accueils vis-à-vis des usagers et contribuables.

Le manque d'effectifs se faisant cruellement ressentir révèle des personnels d'accueil seuls dont certains se retrouvent isolés du ou des services d'un même bâtiment.

Sans vouloir bunkeriser nos bâtiments et empêcher l'accueil aux usagers et contribuables, il faudra, de fait, réfléchir, très rapidement, au renforcement de la sécurité des agents et agentes en charge de cette mission.

De plus, comme il s'agit de la préfecture qui a pour mission la politique immobilière de l'État, que propose Madame la Préfète des Vosges, en matière de sécurité, aux agents.es de la DDFIP des Vosges ?

Nous reviendrons également sur ce point prévu à l'ordre du jour.

Concernant la cellule départementale d'accueil téléphonique dont nous avons discuté récemment, je vous informe d'éléments nouveaux concernant l'incompréhension, le désespoir voire un appel à l'aide de certains.es collègues.

Je vous cite le dernier message reçu par l'équipe de Solidaires :

« Est-il possible de se voir prochainement pour aborder un contexte un peu particulier au SIP (d'Épinal) suite à des modifications inter-service, mais surtout la participation à la cellule téléphonique ?

Initialement présentée sur la base du volontariat, la cellule semble nous être imposée.

Dans tous les cas, on ne semble pas avoir vraiment le choix que d'y aller.

Ce n'est pas la première année, mais le fait que cela se reproduise tous les ans, imposé uniquement au SIP d'Épinal, les agents "donnent" de leur temps de travail pour répondre à l'ensemble des services du département, alors que nos bureaux se remplissent (de travail qui s'accumule, sic.).

Nous sommes de plus en plus plongés dans l'incompréhension et dans un certain sentiment de non équité et cela commence à peser sur le moral des troupes..moi y compris mais ne sais pas trop à qui m'adresser. »

Il est très clair que ce service, la cellule départementale d'accueil téléphonique, non officiel, pose et posera de plus en plus de problèmes à savoir, l'incompréhension et l'injustice que ressentent les agents.es, notamment des SIP, et maintenir un nombre d'effectifs suffisant afin que le service puisse exercer sa mission dans des bonnes conditions de travail attendues par toutes et tous.

Sans oublier le travail qui s'accumule dans le service des collègues contraints.es par cette obligation.

Le fait de l'imposer aux agents.es par la DDFIP 88 n'est non plus pas acceptable. Il faut donc trouver une solution ferme et définitive mais JUSTE !

Le constat du manque d'effectifs se fait sentir à tous les niveaux de la DDFIP 88 et cela en devient consternant et grave. De plus, les futurs départs à la retraite de certains.es agents.es, avant le prochain mouvement de mutation pour septembre 2024, feront rentrer les services concernés dans un état encore plus critique.

Monsieur le Président, vous l'aurez compris !

Solidaires Finances Publiques vous alerte sur tous les points inscrits dans cette liminaire car il est plus que temps voire urgent de donner des solutions concrètes que les personnels attendent.

Les élus de Solidaires Finances Publiques des Vosges (88)